

Association pour la Sauvegarde du Clos-Voltaire (ASCV)
27 rue des Délices
1203 Genève
Contacts téléphoniques : 340 00 18, ou 340 37 38, ou 340 45 71

Genève, 6 avril 2001

Monsieur Bernard Paillard,
Président du Conseil Municipal
de la Ville de Genève
Palais Eynard
1204 Genève

Concerne : Pétition Sauvons le Clos-Voltaire

Monsieur le Président,

Veillez trouver ci-joint les copies de la pétition *Sauvons le Clos-Voltaire*. Les exemplaires originaux ont été déposés, aujourd'hui-même, à la Présidence du Grand Conseil du Canton de Genève. Les signataires demandent aux autorités politiques du Canton et de la Ville de prendre les mesures de protection qui s'imposent pour préserver cette belle et ancienne maison de la ruine et de la destruction.

La pétition, lancée par l'*Association pour la sauvegarde du Clos-Voltaire*, a recueilli en dix jours le chiffre élevé de 1288 signatures.

Les personnes dont le nom figurent ci-dessous, membres du comité de l'Association, se tiennent à votre disposition.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos sentiments respectueux.



Michel Jeanneret,
Président de l'Association

Contacts :

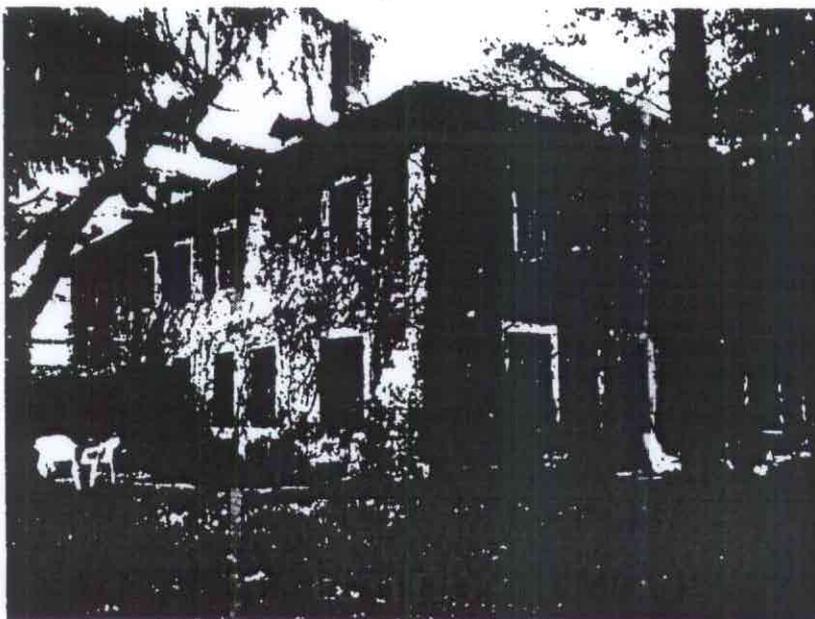
- Professeur Michel Jeanneret, tél. 340 00 18
- Monsieur Alexis Barbey, tél. 340 37 38
- Monsieur Alexandre Rieger, tél. 340 45 71,
-

Tous, au 27 rue des Délices, 1203 Genève.

PETITION

P-44

Sauvons le Clos-Voltaire



Le Clos-Voltaire était, à l'époque où Voltaire séjourna aux Délices, une dépendance de la maison de maître, la seule qui subsiste de nos jours. Cette demeure pleine de charme est aujourd'hui à l'abandon. Il sera bientôt trop tard pour la sauver.

Les soussignés demandent aux autorités compétentes de prendre les mesures de protection qui s'imposent pour préserver cette maison de la ruine et de la destruction.

Une Association pour la Sauvegarde du Clos-Voltaire (ASCV) sera créée prochainement. Les personnes intéressées sont priées de l'indiquer en mettant une croix dans la dernière colonne